



REFONDONS L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE

La réussite scolaire pour tous

Atelier : **Priorité à l'école primaire**

Contribution de la CGT Educ'action

La CGT Educ'action ne peut que souscrire à l'idée que la priorité doit être accordée à l'École en général et à l'école primaire en particulier, nous tenons à apporter, pour ce qui nous concerne, les précisions suivantes pour ce qui est de l'école primaire :

- Cette priorité signifie tout d'abord, pour nous, l'obtention dès la rentrée 2013 de moyens conséquents et entre autres le rétablissement des postes Rased et d'aide (poste d'enseignant-es surnuméraires supprimés) là où ils existaient.
- Ce rétablissement implique la remise en place de formations d'enseignant-es spécialisé-es E et G. Et là, force nous est de constater que le coche a été raté pour cette rentrée 2012. Ce qui signifie que, de fait, nous avons déjà perdu 1 an compte tenu de la durée des formations.
- Cette priorité doit aussi se traduire par une relance de l'Education Prioritaire par l'obtention de moyens importants, la suppression du dispositif ECLAIR. Cette relance doit être accompagnée de la redéfinition de la gouvernance de cette Education Prioritaire. Création de réels Conseils de Zone, avec des pouvoirs réels et une représentation importante des personnels et usagers en leur sein. Création dans les départements et académies de Comités de pilotage associant là aussi les personnels et usagers.
- Cette priorité doit aussi être menée en réaffirmant le rôle de la maternelle, de sa spécificité, et en refusant la « primarisation » de cette dernière. Elle passe par la possibilité de scolariser les enfants de 2 ans à partir du moment où les familles en font la demande et la scolarisation obligatoire à partir de 3 ans.
- Il convient aussi, pour nous, de réaffirmer notre volonté de voir perdurer les structures à taille humaine que sont les écoles maternelles et élémentaires ainsi que leur fonctionnement pédagogique et administratif avec un pouvoir renforcé des conseils des maîtres-ses. Si nous sommes contre la « primarisation » de l'école maternelle, nous sommes aussi contre la « collégialisation » de l'école primaire, et les propos qui ont été tenus lors des débats sur le socle commun nous inquiètent fortement. Quelles que soient les conclusions de ce débat, lors duquel nous avons émis les plus grandes réserves sur le socle et les conclusions qu'en tirera le Ministère, la mise en place de cette « école du socle » ne doit pas se faire en créant un pouvoir quelconque des collègues sur les écoles primaires. Des liens renforcés oui, une continuité pédagogique à construire certes, mais pas par un renforcement hiérarchique, mais par un pouvoir accru des équipes.
- Cette priorité ne peut se faire en maintenant les programmes de 2008. Nous en demandons l'abrogation et le retour, au moins provisoire, aux programmes de 2002.
- Il convient pour la CGT Educ'action au-delà de la création des postes nécessaires d'affirmer par la Loi qu'il faut créer les conditions de l'égalité territoriale par la mise en place d'un fonds de péréquation permettant d'assurer sur tous les territoires des conditions d'enseignement suffisantes pour toutes les écoles.
- Syndicat confédéré, nous ne saurions oublier la nécessaire prise en compte des personnels autres qu'enseignant-es qui interviennent dans les écoles.
- Personnels territoriaux trop souvent oubliés et dont le rôle indispensable doit être réaffirmé (qualification et rôle éducatif).
- Personnels sociaux et de santé.
- Personnels précaires (AVS, et Aides à la Direction) devenus indispensables à l'intégration scolaire des enfants handicapés et au fonctionnement des écoles. Une réflexion doit être menée très rapidement sur la pérennisation des emplois assurant le réemploi des personnels et leur titularisation dans des corps existants ou des corps à créer. Sans personnels formés, compétents et assurés d'un avenir professionnel et social, pas de refondation de l'école.